

Perception de l'environnement alimentaire

OUTIL DE MESURE



TRANSFERT DES CONNAISSANCES

JUILLET 2023

Ce document fait partie de la *Boîte à outils pour réaliser un portrait-diagnostic et évaluer les effets d'une coopérative alimentaire*, développée dans le cadre de l'étude EffICAS de l'Institut national de santé publique du Québec. Cette boîte a notamment pour objectif d'outiller les acteurs dans la réalisation d'un portrait-diagnostic, une photographie à un temps donné, de l'accès aux aliments et d'une évaluation des effets d'une coopérative alimentaire sur les individus et les communautés.

Plus précisément, l'outil de mesure de la perception de l'environnement alimentaire permet d'évaluer l'accès perçu aux aliments sains et de type *fast-food*, et de suivre son évolution dans le temps.

La perception que nous avons de notre milieu de vie peut différer de la réalité. Il est donc intéressant de s'attarder à la perception qu'a la population de son environnement alimentaire afin de comprendre les barrières perçues quant à l'accès aux aliments, ainsi que l'évolution de cette dernière. L'environnement alimentaire perçu est complémentaire à la cartographie des déserts alimentaires, tous deux qualifiant différemment l'accès aux aliments sains.

DÉFINITION ET SOURCE

L'environnement alimentaire représente l'« ensemble des conditions dans lesquelles une personne ou un groupe de personnes a accès aux aliments, les choisit et les consomme » (Dufour Bouchard *et al.*, 2010). Ce concept réfère donc à la quantité, la variété, la qualité, l'accessibilité géographique et au prix des aliments offerts à proximité du milieu de vie (Glanz, 2009).

L'outil utilisé pour mesurer la perception de l'environnement alimentaire dans le cadre de l'étude EffICAS a été développé et validé par l'équipe québécoise de Carbonneau (Carbonneau *et al.*, 2017).

QUESTIONNAIRE

Le questionnaire de Carbonneau et son équipe se présente ainsi :

- Une introduction qui définit ce que l'on entend par « aliments sains »;
- Une consigne générale;
- Neuf (9) questions pour lesquelles une échelle de réponse unique est utilisée.

Introduction

Ces questions visent à connaître votre opinion sur l'accessibilité et la disponibilité des aliments sains dans votre secteur. Les aliments sains sont ceux qui font partie du *Guide alimentaire canadien*, c'est-à-dire les légumes et les fruits, les aliments à grains entiers (pain, céréales), les aliments protéinés (viandes, lait, yogourt, légumineuses) et l'eau.

Consigne

Veillez indiquer votre degré d'accord ou de désaccord à l'égard des affirmations suivantes. Vous devez cocher la case qui correspond le mieux à votre choix. Certaines questions peuvent vous sembler répétitives. Toutefois, il est important de répondre à toutes les questions.

Questions

1. Je considère que la quantité d'aliments sains offerts par mon détaillant principal est suffisante.
2. Je considère que la variété d'aliments sains offerts par mon détaillant principal est suffisante.
3. Je considère que la qualité des aliments sains offerts par mon détaillant principal est acceptable.
4. Je considère que le coût des aliments sains offerts par mon détaillant principal est abordable.
5. Je considère que j'ai facilement accès à un détaillant alimentaire ayant une grande variété d'aliments, à proximité de mon domicile.
6. Je considère que l'information véhiculée par les médias sur l'alimentation influence positivement mon alimentation.
7. Je considère que des restaurants de type *fast-food* sont facilement accessibles, à proximité de mon domicile.
8. Je considère que des restaurants de type *fast-food* sont facilement accessibles, à proximité de mon milieu de travail.
9. Je considère que j'ai facilement accès aux aliments de type « camelote » ou grignotines dans mon milieu de travail (croustilles, chocolat, viennoiseries).

Choix de réponse et valeurs associées

(Échelle de Likert à réponse unique)

1. Pas du tout d'accord
2. Pas vraiment d'accord
3. Ni en désaccord ni d'accord
4. Plutôt d'accord
5. Tout à fait d'accord

Note : Afin de faciliter la lecture du répondant, il est suggéré de mettre l'accent sur les mots-clés qui distinguent les questions qui semblent similaires.

TRAITEMENT ET ANALYSE DES RÉPONSES

Les réponses obtenues aux neuf questions sont séparées en deux groupes afin de former deux mesures de perception, soit une première qui concerne les aliments sains (c.-à-d. de haute valeur nutritive) et une seconde qui porte sur les aliments malsains (c.-à-d. de faible valeur nutritive).

Pour les aliments sains : En utilisant la valeur associée à l'échelle de Likert à chacune des réponses des questions 1 à 6 (soit une valeur entre 1 et 5), calculer une moyenne.

Pour les aliments malsains : En utilisant la valeur associée à chacune des réponses obtenues aux questions 7 à 9, calculer une moyenne.

Note 1 : Dans le cas où le questionnaire serait administré sur support papier et qu'il serait possible qu'un répondant ait pu omettre de répondre à certaines questions, il est suggéré de s'assurer d'un minimum de réponses en calculant les moyennes. Dans le cadre du projet EfficAS, un minimum de cinq réponses sur six a été jugé suffisant pour le calcul de la mesure sur les aliments sains, et un minimum de deux réponses sur trois a été utilisé pour celui sur les aliments malsains.

Note 2 : Dans le cas d'une utilisation du questionnaire auprès de retraités, une réflexion devrait être réalisée de sorte à retirer du questionnaire les questions portant sur le lieu de travail ou a posteriori de considérer cet élément lors du traitement des données.

La moyenne (aussi appelé score) renverra à un nombre entre 1 et 5.

INTERPRÉTATION

Pour refléter un environnement alimentaire de meilleure qualité et qui favorise la santé, le score de perception des aliments sains devrait être élevé et celui des aliments malsains (*fast-food* et aliments camelote) devrait être faible.

Par exemple, un score de 4 sur 5 pour les aliments sains signifie que les répondants ont une perception de l'environnement alimentaire qui tend vers le positif. Alors qu'un score de 4 sur 5 pour la mesure des aliments de type *fast-food* et camelote signifie que l'environnement facilite ces choix et donc favorise la consommation d'aliments de faible valeur nutritive.

Les travaux entourant cette mesure de la perception de l'environnement alimentaire n'offrent pas de seuil de référence à partir duquel la perception pourrait être qualifiée de bonne ou d'excellente. Dans le contexte, il est préférable que cette mesure soit utilisée pour comparer une mesure prise avant l'intervention à une autre prise après afin de déterminer si un changement est survenu suite à une intervention. Une augmentation ou une diminution du score nous informera du sens du changement de la perception des répondants entre deux temps de collecte de données.

RÉFÉRENCES

Carbonneau, E., Robitaille, J., Lamarche, B., Corneau, L., & Lemieux, S. (2017). Development and validation of the Perceived Food Environment Questionnaire in a French-Canadian population. *Public Health Nutrition*, 20(11), 1914-1920.
<https://doi.org/10.1017/S1368980017000581>

Dufour Bouchard, A.-A., Farah, R., Gagnon, H., Lachance, B., Lesage, D., Mongeau, L., & Pageau, M. (2010). *Vision de la saine alimentation – Pour la création d'environnements favorables à la santé.*

Glanz, K. (2009). Measuring food environments: A historical perspective. *American Journal of Preventive Medicine*, 36(4 Suppl), S93-98.
<https://doi.org/10.1016/j.amepre.2009.01.010>

Perception de l'environnement alimentaire

AUTRICES

Gabrielle Durette, Dt.P., M. Sc., conseillère scientifique et coordonnatrice du projet de recherche EffICAS
Marianne Dubé, assistante de recherche professionnelle
Direction du développement des individus et des communautés

Sous la coordination de

Caroline Delisle, M.A. CCPE, CRHA, cheffe d'unité
Direction du développement des individus et des communautés

Collaborateurs

Sabrina Rey, conseillère
Chantal de Montigny, conseillère
Systèmes alimentaires de proximité
Vivre en ville

Mylène Gill, conseillère développement réseau
ICI COOP Fédération des coopératives d'alimentation
du Québec

Éric Robitaille, Ph. D. conseiller scientifique spécialisé
et chercheur principal du projet de recherche EffICAS
Marie-Claude Paquette, Ph. D., Dt.P., M. Sc., conseillère
scientifique spécialisée et cochercheuse du projet
Direction du développement des individus et
des communautés, INSPQ

Olivier Arbour, technicien de recherche
Patrick Morency, MD, Ph. D.
Direction du développement des individus et
des communautés, INSPQ

Caroline Tessier, conseillère scientifique
Direction de la valorisation scientifique et qualité, INSPQ

MISE EN PAGE

Sophie Michel, agente administrative
Direction du développement des individus et
des communautés

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante :

<http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec (2023)